



# Union Sportive Sartilly Tennis

## Saison 2022-2023

### Dossier d'inscription

**NOM** : \_\_\_\_\_

**Prénom** : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : / /

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone portable (**obligatoire**) : - - - -

E-mail (**obligatoire**) : \_\_\_\_\_

Profession du parent N°1 : \_\_\_\_\_

Profession du parent N°2 : \_\_\_\_\_

### Autorisation de soins pour le licencié

Je soussigné (*Nom, Prénom*) : \_\_\_\_\_, autorise l'Union Sportive Sartilly Tennis, par son représentant délégué présent sur place, s'il n'a pas pu le contacter, à prendre toutes décisions en cas de maladie(s), blessures(s) ou d'accident(s) survenu(s) pendant l'activité sportive (entraînement, match, transport).

Je donne également mon accord au médecin responsable pour pratiquer toute intervention ou soin qui s'avérerait indispensable, y compris l'hospitalisation.

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

1. Nom :	Qualité :	Tel. :
2. Nom :	Qualité :	Tel. :
3. Nom :	Qualité :	Tel. :

Nom et téléphone du médecin traitant : \_\_\_\_\_

Informations médicales pouvant être communiquées (allergies...) : \_\_\_\_\_



Download from  
Dreamstime.com

Fait à :  
Signature du licencié

15449146

Jingran Hu | Dreamstime.com

Le :  
Signature du responsable légal

Contacts :

• ☎ 06.37.60.99.84

• @ : Tennis.sartilly@gmail.com



## Droit à l'image

Je soussigné (NOM, Prénom) : \_\_\_\_\_,  
représentant légal de \_\_\_\_\_,  
en toute connaissance et conformément aux dispositions relatives au droit à  
l'image, autorise l'Union Sportive Sartilly Tennis à fixer, reproduire et communiquer au public les  
photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute  
forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de  
durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement  
numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune  
rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
Signatures : (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)

## Décharge de sortie pour les mineurs

Je soussigné (NOM, Prénom) : \_\_\_\_\_,  
représentant légal de \_\_\_\_\_,  
autorise mon enfant à quitter seul à l'issue de ses cours de tennis, le court et décharge de toute  
responsabilité, l'U.S.S.T et son entraîneur de tout incident qui pourrait subvenir à partir de ce  
moment et déclare renoncer à tout recours à son encontre.

Je déclare sur l'honneur avoir le plein exercice de l'autorité parentale de l'enfant précité.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
Signatures : (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)

## Autorisation parentale de transport des mineurs

Je soussigné (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_,  
Père / Mère / Tuteur (entourer la mention utile) de : \_\_\_\_\_,  
autorise mon fils/ma fille à effectuer les trajets liés à son activité sportive au sein de l'Union Sportive  
Sartilly Tennis dans tout véhicule, qu'il soit conduit par une personne opérant à titre de bénévole ou  
à titre de transporteur professionnel.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
Signatures : (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)



# Tarifs et règlements

## 1- Adhésion saison (obligatoire) :

- |                          |  |     |
|--------------------------|--|-----|
| <input type="checkbox"/> | Annuelle   | 96€ |
| <input type="checkbox"/> | Famille (10% à partir du 2 <sup>ème</sup> inscrit de la famille) | 86€ |
| <input type="checkbox"/> | Adhésion estivale (juin à août)                                  | 60€ |

## 2- Entraînement adulte et jeune\*:

- |                          |  |      |
|--------------------------|--|------|
| <input type="checkbox"/> | 1h30 par semaine<br>(soit 27 séances + 1 x 3h de matchs + 2 matchs libres)   | 235€ |
| <input type="checkbox"/> | 1h30 par semaine – <b>18 ans niveau adulte compétition</b><br>(soit 27 séances + 1 x 3h de matchs + 2 matchs libres) | 185€ |

## 2bis- Entraînement enfant \*:

- |                          |  |      |
|--------------------------|--|------|
| <input type="checkbox"/> | 1 h par semaine <i>niveau terrains blanc/violet/orange/vert</i><br>(soit 27 séances + 2 matchs libres) | 110€ |
| <input type="checkbox"/> | 2 x 1 h par semaine sur proposition de l'entraîneur<br>(soit 27 séances + 4 matchs libres)             | 175€ |

\*sous réserve de modifications de dates des séances allant du 15 septembre au 30 juin 2023 inclus.

## 3- Réductions :

- |                          |  |                   |
|--------------------------|--|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | Fidélité (plus de 5 années consécutives au club) | - 5€              |
| <input type="checkbox"/> | Carte atout (code _____)                         | - €               |
| <input type="checkbox"/> | Carte Spot 50 (code _____)                       | - €               |
| <input type="checkbox"/> | Autre : _____                                    | montant : _____ € |

**Total 1 + 2 – 3 :**

## Modalités de paiement :

- Chèque
- RIB (jusqu'à 10 mensualités sans frais - remplir feuille de demande de prélèvement).  
Nombre mensualités : \_\_\_\_\_
- Espèces
- Chèque vacances
- Coupon sport ANCV / carte atout/ spot 50 (montant)/ autre

Download from  
Dreamstime.com

15449146

Jingran Hu | Dreamstime.com



# Règlement intérieur

1. La pratique du tennis est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.
2. La cotisation est individuelle, personnelle et non transmissible.
3. Au moment du jeu, un des joueur devra avoir procédé à la réservation du court par Internet sur l'application TEN'UP. En cas d'impossibilité pour venir sur un créneau réservé par un adhérent, ce dernier devra annuler sa réservation par Internet sur l'application.
4. L'U.S.S.T se dégage de toute responsabilité dans le cas où un accident surviendrait sur le court à une personne non-adhérente et non invitée.
5. A chaque fin de match, les joueurs devront jeter leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet et les courts de tennis intérieur et extérieur devront être rangés après chaque utilisation des joueurs.
6. Les clés du gymnase et du court extérieur devront obligatoirement être rendues après usage, aux détenteurs responsables des pass (liste fournie en début de saison). Pour obtenir un pass, merci de vous rapprocher de l'entraîneur.
7. Chaque joueur s'engageant dans une compétition devra faire preuve d'un comportement exemplaire.
8. Lors des championnats par équipe, celle-ci devra restée présente au complet jusqu'à la fin de la rencontre.
9. **Il appartient à l'accompagnateur de s'assurer de la prise en charge de l'enfant par l'entraîneur, avant de le quitter. Il est de la responsabilité de l'accompagnateur de venir chercher à l'heure exacte de fin de cours, le mineur.** L'enfant sera sous la responsabilité de l'U.S.S.T, uniquement sur le court de tennis et aux sanitaires. L'entraîneur ne pourra être tenu responsable de tout évènement en dehors de ce lieu, ni de l'horaire précédant et suivant le cours du mineur.
10. Pour les mineurs venant et rentrant seul, une décharge est à compléter (*page 2*).
11. Le règlement étant communiqué à chaque adhérent lors de l'inscription et affiché au tableau d'information, les joueurs ne pourront prétendre ne pas avoir connaissance de celui-ci.
12. En cas d'anomalies, fraudes ou manquements au règlement, le comité directeur de l'U.S.S.T se réserve le droit d'engager des sanctions envers le fautif et/ou de refuser l'adhésion au club pour la saison suivante.

Fait à :

Le :

Signatures : (Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »)